



Soutien aux projets des associations de jeunesse à vocation régionale

Au travers de ses politiques jeunesse, la Région souhaite favoriser la réussite des jeunes normands, tant sur le plan de leur formation, leur orientation et leur insertion professionnelle, que dans la construction de leur citoyenneté. Cette volonté passe par une approche globale de « parcours » qui induit la prise en compte et une meilleure articulation des différents temps de vie des jeunes.

La Région accompagne tous les jeunes, quels que soient leurs statuts et porte une attention particulière aux jeunes les plus éloignés socialement et géographiquement des opportunités.

Objectifs

Dans ce contexte, et de façon complémentaire aux propositions du programme régional des actions éducatives, sur le temps de l'éducation non-formelle, la Région peut soutenir des projets d'envergure régionale, concourant à **interpeller, sensibiliser, mobiliser et engager** les jeunes sur les axes thématiques suivants :

- La transition écologique – urgence climatique ;
- L'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression ;
- La lutte contre les discriminations.

Bénéficiaires

Sont éligibles, au titre de cette aide, les associations développant des projets à l'échelle régionale en faveur de la jeunesse.

Caractéristiques de l'aide

Le bénéficiaire doit s'inscrire dans une démarche projet intégrant :

- Un état des lieux ;
- Des objectifs clairs ;
- Un programme d'actions (3 maximum) ;
- Des publics identifiables (territoire, structure, nombre, statut, etc.) ;
- Un calendrier ;
- Un budget précisant les dépenses et recettes ;
- Et des critères d'évaluation.

Les actions devront impérativement prendre en compte :

- La mixité des publics avec une attention particulière pour les publics les plus éloignés, géographiquement et socialement, de la politique régionale et des dispositifs ;
- Une dimension régionale des actions avec des réponses territorialisées, le cas échéant, ou une inscription dans une démarche expérimentale, préalable à un déploiement à l'échelle régionale.

La Région anime le dialogue partenarial avec les associations dans une logique d'appui, de conseil et de co-construction. A ce titre, un comité de suivi du projet sera mis en œuvre avec a minima 3 rencontres par an.

Contacts

Contacts

Stéphane PENT

DJS

Service Jeunesse

Chargé de projet Jeunesse

02 31 06 98 62

stephane.pent@normandie.fr

Nathalie CHAUVIN

DJS

Service Jeunesse

Chargée de gestion Jeunesse

02 50 53 10 89

nathalie.chauvin@normandie.fr